



INSTITUT NATIONAL  
DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
ET FORESTIÈRE

# DOSSIER D'INSCRIPTION

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT  
D'INGÉNIEUR DES TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES ET  
CARTOGRAPHIQUES DE L'ÉTAT,  
RÉSERVÉ AUX GÉOMÈTRES DE L'IGN**

**Session 2018**

**Date de clôture des inscriptions :** 29 avril 2018 (*Cachet de la poste faisant foi*)

**Dates des épreuves écrites et orales :** 20 et 21 septembre 2018  
(*sauf modification*)

**Renvoyer votre dossier d'inscription à :**

Direction des ressources humaines/ service Recrutement Emploi Formation  
Institut national de l'information géographique et forestière  
73 avenue de Paris  
94165 SAINT MANDÉ CEDEX

**Mentionner sur l'enveloppe en haut à gauche :**

"Dossier d'inscription à l'examen professionnel ITGCE 2017"

***Les dossiers incomplets ou parvenus dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au 29 avril 2018 ne seront pas étudiés.***

## I - IDENTITÉ ET COORDONNÉES

<b>Madame</b> <input type="checkbox"/>	<b>Monsieur</b> <input type="checkbox"/>			
Nom de famille :	<hr/> <i>(en lettres capitales)</i>			
Nom d'usage :	<hr/> <i>(en lettres capitales)</i>			
Prénoms :	<hr/>			
Né(e) le :	<table border="1"><tr><td><hr/><i>j j</i></td><td><hr/><i>m m</i></td><td><hr/><i>a a</i></td></tr></table> Nationalité : <hr/>	<hr/> <i>j j</i>	<hr/> <i>m m</i>	<hr/> <i>a a</i>
<hr/> <i>j j</i>	<hr/> <i>m m</i>	<hr/> <i>a a</i>		
Adresse :	<hr/> <hr/>			
Code postal :	<hr/> Commune : <hr/>			
Pays :	<hr/> Mess@gerie : <hr/>			
Tél. personnel :	<table border="1"><tr><td><hr/></td><td>Tél. professionnel : <hr/></td></tr></table>	<hr/>	Tél. professionnel : <hr/>	
<hr/>	Tél. professionnel : <hr/>			

## II - CONDITIONS

- Arrêté du 11 avril 1995 fixant les modalités de l'examen professionnel,
- Décision n° 78/2010 du 3 février 2010 définissant les domaines des épreuves professionnelles,
- Note SREF 14.938 du 16 juillet 2014 définissant les modalités pratiques.

**Pour concourir, vous devez remplir impérativement les conditions suivantes :**  
*Cocher impérativement la case correspondante à chacune des conditions que vous attestez remplir.*

### 1 - Appartenir au corps des géomètres de l'IGN :

- Géomètre
- Géomètre principal

### 2 - Justifier obligatoirement, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, de neuf ans de services effectifs dans ces grades

- Je justifie, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, de neuf années de services effectifs dans ces grades

### III – HANDICAP

**Si vous êtes travailleur(euse) handicapé(e), remplissez cette rubrique et joignez les justificatifs**

(deux documents : la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par la commission des droits et de l'autonomie et l'avis reconnaissant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé établi par un médecin agréé de l'administration), sinon passez à la rubrique suivante.

Êtes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie ? Oui  Non

Si oui, souhaitez-vous des aménagements particuliers pour les épreuves en raison de votre situation personnelle ? (attestation médicale obligatoire en sus) Oui  Non

Si oui, de quelle nature ? \_\_\_\_\_

Pour les épreuves écrites : \_\_\_\_\_

Pour les épreuves orales : \_\_\_\_\_

### IV – MEMOIRE

**Domaine du mémoire** (cochez la case de votre choix) :

- acquisition de données géo-référencées
- conception, production et mise à jour de bases de données géographiques
- exploitation des bases de données géographiques
- conception et commercialisation de produits ou services de l'information géographique
- missions de management
- traitement de l'information

***Ne pas oublier de joindre le sommaire de votre mémoire à ce dossier***

### V – ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE ÉTRANGÈRE (FACULTATIVE)

Anglais       Allemand       Espagnol       Italien

### VI - AVERTISSEMENT

Par souci de simplification des formalités administratives, seules certaines pièces justificatives sont exigées à ce stade.

Vous devez être en mesure de fournir à l'administration les éléments nécessaires pour la "vérification des conditions requises pour concourir (...) au plus tard à la date de nomination" (statut général des fonctionnaires de l'État, loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, article 10).

La réception de votre convocation aux épreuves ne préjuge pas de la recevabilité de votre demande d'inscription. Si vos déclarations, les pièces et les renseignements fournis sont erronés ou insuffisants, vous vous exposez notamment à : ne pas avoir accès au centre d'examen, être radié(e) de la liste des candidats, perdre le bénéfice de l'admissibilité ou de l'admission, ne pas être nommé(e) en qualité de stagiaire ou de titulaire, et ce, que vous ayez été de bonne foi ou non.

## VII - ENGAGEMENT

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

À \_\_\_\_\_, le

Signature du candidat